



Conseil communal d'Arzier-Le Muids

Rapport de la Commission de Gestion Année 2021

Composition de la Commission de Gestion

Philippe Esseiva, Président

Natacha Ruffet

Olivier Badan

Bernard Nicolet

Nicolas Vout

Pour cette nouvelle législature, la Commission de Gestion a accueilli deux nouveaux membres qui ont été élus en juin 2021 et qui sont Madame Natacha Ruffet et Monsieur Olivier Badan.

Introduction :

En vertu du mandat qui lui a été confié, et en accord avec les articles 92 à 97 du Règlement du Conseil Communal, la Commission de Gestion s'est penchée sur :

1. Le rapport de gestion de la Municipalité 2021
2. L'état des préavis 2021 ainsi que les précédents non bouclés
3. Les écoles et le parascolaire
4. Les appels d'offre
5. Le parc à véhicules
6. Le suivi des chantiers

De plus, la Commission de Gestion a également décidé de revenir sur certains points couverts dans les rapports de Gestion 2019 et 2020 et qui sont :

7. Les plans directeurs des routes
8. Le chauffage à distance du CCS

Enfin, le rapport se termine par les traditionnels vœux de la Commission de Gestion.

Organisation de la Commission de Gestion et rencontre avec la Municipalité :

Les séances de la Commission de Gestion ont eu lieu entre les mois d'octobre 2021 et juin 2022. Lors de la première séance du 6 octobre 2021, le Président sortant, Monsieur Philippe Esseiva a été réélu par acclamation. Comme chaque année, la Commission de Gestion a eu l'occasion de rencontrer la Municipalité, la Boursière et le Secrétaire Municipal afin d'échanger et de clarifier certains points qui n'avaient pas pu être couverts par courrier électronique. Cette réunion s'est passée le 10 mai. La Commission de Gestion a également tenu une séance commune avec la Commission des Finances le 12 avril 2022. En considérant ces deux réunions, la Commission de Gestion s'est rencontrée dix fois pour rédiger le présent rapport.

1. Le rapport de gestion de la Municipalité 2021

Le rapport de gestion de la Municipalité (préavis 04-2022) nous est parvenu dans une version définitive le 26 avril 2022 tandis que différentes questions ont été échangées entre la Municipalité et la Commission de Gestion entre les mois d'avril et mai 2022.

Comme annoncé lors du dernier Conseil Communal, la Municipalité a décidé de faire un rapport plus conséquent afin de couvrir le plus de sujets possibles pour ce début de législature. Celui-ci est long de 48 pages et nous encourageons tous les Conseillers Communaux dans le détail.

2. Etat des préavis 2021 ainsi que les précédents non bouclés

La Municipalité a fait parvenir à la Commission de Gestion le tableau ci-dessous qui reflète la situation des préavis au 31.12.2021.

SITUATION DES PREAVIS

AU 31.12.2021

Préavis no	Description	Credit accordé / demande	Montant dépense	Subvention / Part tiers	Dépassement + / Non utilisé -	Etat	Commentaires
03/17	Credit d'étude pour la revitalisation de cours d'eau et de milieu humides	55'500.00	68'845.90	-16'381.63	-13'035.71	Terminé_2021_	Coûts bureau ingénieurs non prévus lors de la demande de crédit
06/17	Collecteurs Ch. Prés-du-Marguillier-Prés-de-la-Forge	1'556'800.00	1'390'691.85	19'608.35	-185'717.50	Terminé_2021_	Honoraires géomètre non prévus lors de la demande de crédit
06/17	ESP Ch. Prés-du-Marguillier-Prés-de-la-Forge	413'200.00	393'296.59	17'200.56	-47'103.97		
	Total préavis 06/17	1'970'000.00	1'783'988.44	46'809.91	-232'821.47		
09/17	Chemin piétonnier - Rencontre-Colonie Vivre	39'000.00	42'638.35		3'638.35	Terminé_2021_	
	TOTAL 2017	3'038'200.00	2'784'895.51	73'191.52			
01/18	Alimentation eaux secteur Les Saugeons	390'800.00	347'323.37	-50'799.75		En cours	Solde subvention / Dépte finaux aux propriétaires raccordés
10/18	Construction établissement scolaire intercommunal - CSI Le Bix	29'000'000.00	251'761.34			En cours	Travaux débuteront prochainement
13/18	Construction du puits de captage des Coteaux	623'100.00	520'693.61			En cours	Factures finales et mise en service 2022
14/18	Collecteurs Chemin des Granges	382'100.00	326'066.17		-56'033.83	Terminé_2021_	
14/18	Remplacement conduite Chemin des Granges	242'400.00	194'918.14	17'555.25	-65'037.11		
	Total préavis 14/18	624'500.00	520'984.31	17'555.25	-103'515.69		
15/18	Collecteurs Rte Bassins - Chemin de la Grange	99'900.00	3'899.72			En cours	Travaux prévus été 2022
15/18	Remplacement conduite Rte Bassins - Chemin de la Grange	309'900.00	12'863.41			En cours	
	Total préavis 15/18	409'800.00	16'763.13				
	TOTAL 2018	31'596'400.00	2'191'947.30	68'324.98			
02/19	Réfection route des Montagnes jusqu'au croisement du Vermeilley	139'000.00	0.00			En cours	Attente plan directeur forestier et demande subvention
13/19	CSI Le BIX - Aménagement d'une présélection sur la route cantonale	330'000.00	57'989.75			En cours	Travaux coordonnés avec la construction du CSI Le Bix
14/19	Agrandissement nurserie/garderie - Village 2 / 30	200'000.00	191'430.80	191'430.80	-8'569.20	Terminé_2021_	
18/19	Peinture antirouille sur six chalets	195'000.00	153'932.90		-41'067.10	Terminé_2021_	
	TOTAL 2019	1'739'105.35	1'216'730.89	191'430.80			
02/20	Collecteur EC - Gare du Mulds - Ruisseau Le Bix	125'000.00	106'280.49		-8'719.51	Terminé_2021_	
04/20	Carrefour Sendys-Rue du Village admin / Rte de St-Cergue-Gare d'Arzier	240'000.00	255'248.75	14'725.30	-79'436.55	Terminé_2021_	Honoraires géomètre non compris dans la demande de crédit, travaux suppl réfection bitumeux hors devis
08/20	Collecteur - Chemin de la Prise/Bossons Audry	2'300'000.00	798'399.28			En cours	Fin des travaux prévus novembre 2022
08/20	ESP - Chemin de la Prise/Bossons Audry	508'000.00	188'515.68			En cours	
	Total préavis 08/20	2'808'000.00	986'914.96				
17/20	Chalet Le Croue - Réfection de la toiture	300'000.00	212'604.75	68'096.05		En cours	Fin de travaux été 2022, attente solde subvention
	TOTAL 2020	4'014'000.00	1'638'473.50	162'725.30			
02/21	CCS : Détection incendie, exutoire de fumée, informatique, remplacement chaises	182'000.00	119'868.85			En cours	Fin des travaux prévus été 2022
03/21	Prospection nappe de la Cézille	192'000.00	0.00			En cours	Travaux gérés par SIDEMO
04/21	Stand Tir : Assainissement ciblérie	34'000.00	30'768.65		-3'231.35	Terminé_2021_	
05/21	Remplacement agrégat saleuse	27'000.00	22'600.00		-4'400.00	Terminé_2021_	
06/21	Stand Tir : Réfection toiture	60'000.00	14'435.90			En cours	Fin des travaux prévus printemps 2022
07/21	Ancienne Poste : Etude rénovation du bâtiment	80'000.00	15'000.00			En cours	Fin étude 2022
08/21	Auberge communale : Remplacement four	12'000.00	8'424.40		-3'575.60	Terminé_2021_	
09/21	CCS : Achats pavillons scolaires	310'000.00	323'138.45		13'138.45	Terminé_2021_	Coûts d'installation d'une PAC et plans non prévus lors de la demande de crédit
12/21	Remplacement retropelle	110'000.00	0.00		0.00	REFUSE CC_2021_	
19/21	Réfection EU des Jardis	110'000.00	15'000.00			En cours	Travaux prévus automne 2022
20/21	Remplacement tracteur tondeuse	30'500.00	0.00		0.00	REFUSE CC_2021_	
	TOTAL 2021	1'179'810.00	581'546.25	0.00			

Commentaires de la Commission de Gestion :

La Commission de Gestion remercie la Municipalité d'avoir suivi sa recommandation de l'an dernier et d'avoir clairement séparé les montants dépensés et les subventions reçues par les tiers.

Etant donné que ce tableau est plus détaillé que les années précédentes, la Commission de Gestion a décidé de reproduire le tableau tel que reçu. Il y a toutefois quelques erreurs qui ont été clarifiées par la Municipalité.

- *09/17 Chemin piétonnier – Rencontre-Colonie Vivre* : ce préavis n'apparaissait plus depuis 2019 et a dû être réouvert en raison d'une facture non pas de géomètre mais de notaire pour la constitution d'une servitude.
- *Préavis 14/18 : Collecteur et remplacement conduite chemin des Granges*: il y a une erreur de formule sous le total non utilisé et le montant de CHF - 103'515.69 doit être remplacé par CHF - 121'070.94
- *Préavis 14/19 : Agrandissement nurserie/garderie* : le montant de CHF 8'569.20 correspond à ce qui n'a été dépensé par rapport au crédit octroyé de CHF 200'000. Mais si l'on prend en considération le montant remboursé de CHF 191'430.80, ce sont bien CHF 200'000 qui ont été économisés par la Commune.
- *Enfin le préavis 01/21 pour le premier achat de containers au CCS n'apparaît sur cette liste car il avait été présenté rétroactivement au Conseil Communal alors que la transaction a été effectuée en 2020.*

3. Scolaire et parascolaire :

Suite au postulat de Vincent Grandjean, la Commission de Gestion a voulu savoir si la Municipalité avait changé d'avis par rapport à une éventuelle sortie du Réseau d'Accueil des Töblerones .

La Municipalité explique que les prix d'accueil pour les familles sont dans la moyenne cantonale. Cependant, ce sont les frais administratifs du RAT, redistribués aux Communes via un pro rata du nombre de places occupées, qui sont jugés prohibitifs en raison de personnel administratif nombreux et de loyer élevé.

La seule solution serait une sortie du RAT avec toutes les Communes de l'AISGE mais les intérêts des Communes semblent trop divergents en ce moment pour espérer cela. Enfin, une solution avec les Communes de Bassins ou de le Vaud ne semble pas du tout idéale en raison de districts scolaires différents et n'apporterait pas nécessairement d'économies. Enfin, la Municipalité rappelle que le Canton paie 30% des salaires des éducateurs travaillant pour un réseau qui doit avoir au minimum deux Communes.

La Commission de Gestion recommande à la Municipalité de fermer officiellement ce postulat en apportant une réponse définitive au Conseil Communal.

Pour ce qui est de la répartition des enfants entre Saint-Cergue et Arzier-Le Muids, la Municipalité rappelle que l'enclassement des enfants est du ressort de la Direction des Ecoles et non de la Municipalité. Les informations liées à l'emplacement de la scolarisation des enfants et du nombre de classes nécessaires arrivent toutefois tard autour des mois de juin et juillet de chaque année, forçant la Municipalité à répondre aux demandes de la meilleure des façons possibles.

Enfin, les enfants d'Arzier-Le Muids scolarisés à Saint-Cergue mangent à l'UAPE de Saint-Cergue. C'est le même service traiteur qui sert tous les UAPE de la région alors que la cantine scolaire est servie par un autre traiteur. Les 5-6P vont à la cantine scolaire alors que les plus petits peuvent aller à l'UAPE si leurs parents répondent aux critères du RAT.

4. Appels d'offres

Les appels d'offres suivent la loi sur les marchés publics et de plus amples informations sont disponibles sur le site officiel du Canton de Vaud.

[Centre de compétences sur les marchés publics du canton de Vaud \(CCMP-VD\) - VD.CH](https://www.ccmv.ch/)

De plus, la Commission de Gestion rappelle que les Commissions ad hoc et des Finances ont la possibilité de consulter les offres reçues lors de discussions spécifiques sur les préavis.

5. Le parc de véhicules

Dans son dialogue avec la Municipalité, la Commission de Gestion a demandé un extrait du parc de véhicules de la Commune qui est reproduit ci-dessous.

VEHICULES COMMUNAUX						
Véhicule	Année 1ère mise en circulation	Date d'achat	Prix d'achat	No Plaque	Entretien selon carnet de contrôle effectué par	Stock carburant
CHF						PAS DE STOCK
Toyota Hilux	31.07.2020	31.07.2020	33'442.85	VD 528 065	Garage Bandieri, Bassins	
Izuzu D-Max Planet blanc	09.10.2015	07.10.2015	36'409.40	VD 33 389	Garage Bandieri, Bassins	Env. 60 L de diesel au CCE
Remorque SARIS	28.08.2015	28.08.2015	3'653.00	VD 414 801	Garage du Col, Arzier-Le Muids	
Victor Meili VM	30.10.2018	30.10.2018	209'587.45	VD 529 382	Viktor Meili AG, s/place	
Dacia Duster 1.3	10.03.2020	10.03.2020	20'543.85	VD 562 734	Garage RRG, Nyon	
Nilfisk	21.03.2016	31.03.2016	74'080.00	VD 128 073	TRACTO Jardin, Vich	
VW	30.08.2011	30.08.2011	64'642.05	VD 250 797	Garage du Col, Arzier-Le Muids	
Remorque Humbaur HKT	01.05.2019	07.05.2019	5'111.00	VD 428 149	Garage du Col, Arzier-Le Muids	
Peugeot Bipper	20.08.2013	03.01.2014	13'017.00	VD 341 663	Garage du Col, Arzier-Le Muids	
Renault Kangoo Z.E. 12-	16.06.2020	17.06.2020	25'644.35	VD 266 582	RRG Suisse SA, Nyon	
Nissan	27.03.2018	21.03.2018	16'566.73	VD 354 929	Auto-La Côte SA, Begnins	
Manitou MLT 741	22.02.2010	05.11.2018	72'655.69	VD 8 027	Bernard Frei Cie SA, s/place	Mazout
Volvo EW160	01.06.2002	12.03.2009	72'494.00		Robert Aebi AG, s/place	env 1'500
Remorque VM-MEYER HLN	29.02.2008	23.03.2008	3'100.00	VD 402 754	Garage du Col, Arzier-Le Muids	
Renault Kangoo	13.04.2018	13.04.2018	26'665.03	VD 250 724	Auto-La Côte SA, Begnins	

Il est constaté que les véhicules sont entretenus dans les garages de la région (mis à par le Manitou et le Volvo) et qu'il n'y a pas de stock de carburant, sauf pour des petites réserves

Les véhicules ne sont pas strictement attribués à un ou une employé(e) et sont partagés entre les différents services.

6. Suivi des chantiers

Suite aux problèmes auxquels la Commune a dû faire face lors du chantier du Mont-Roux, la Commission de Gestion prend note de façon positive que la Municipalité a renforcé le suivi des travaux effectués. Selon les informations reçues, les chantiers de moindre importance sont suivis par les chefs de services tandis que les chantiers les plus importants sont suivis par des bureaux spécialisés. La Commission de Gestion remercie la Municipalité d'avoir suivi ses recommandations.

7. Les plans directeurs des routes

Alors que le plan directeur des routes avait été effectué en 2019, celui des routes pour les montagnes et pâturages a été finalisé par la Municipalité en 2021. La Municipalité n'a toutefois pas reçu de nouvelles de la DGAV (Direction Générale de l'Agriculture et de la Viticulture) ce qui entraîne que la Commune ne touche toujours pas de subsides.

8. Chauffage à distance

En page 47 du rapport de gestion de la Municipalité, il est longuement parlé de la chaleur fournie par le chauffage à distance du CCS. Il y est notamment écrit que la production d'énergie a nécessité « *120'559 litres de mazout, en attendant une nouvelle chaudière à bois* ».

Tout en comprenant que le changement de législature a pu entraîner des retards, la Commission de Gestion regrette vivement que ses recommandations de 2020 qui demandaient à la Municipalité d'avancer de façon prioritaire sur ce dossier n'aient pas été suivies. Le chauffage à distance est mentionné pour la troisième année consécutive dans le rapport de la Commission de Gestion et force est de constater que la situation ne fait que de se détériorer. Alors que la chaudière à bois ne fonctionne plus depuis l'hiver 2018-2019, la Commune se contente de se rabattre sur la chaudière à mazout qui ne fonctionne pas de manière efficiente et qui coûte de plus en plus cher.

La Commission de Gestion recommande encore une fois que la Municipalité avance de façon prioritaire sur ce dossier.

9. Vœux de la Commission de Gestion

Tout comme pour le chauffage à distance, la Commission de Gestion recommande à la Municipalité de revenir avec des solutions concrètes même lorsqu'un préavis est refusé par le Conseil Communal et ceci de façon plus rapide.

En page 32 du rapport de Gestion de la Municipalité, *section 4.6 Gestion des Déchets*, il est en effet écrit :

« En 2021, le préavis 12/2021, concernant le remplacement de la retropelle a été soumis au Conseil communal, qui l'a refusé. Cette décision implique des dépenses non négligeables en terme d'entretien de la machine actuelle. En effet, cette dernière étant en fin de vie, chaque panne coûte plus cher que la précédente. En conséquence, il est probable que nous soyons contraints d'abandonner cette machine en 2022. Cela aurait pour impact, faute de moyen nécessaire pour procéder au tassement des bennes, d'augmenter sensiblement les coûts de traitement des déchets, en particulier les frais relatifs aux transports. A noter également que l'augmentation desdits transports aura indéniablement un impact négatif sur l'aspect écologique. En corollaire, l'équilibre des comptes de la déchetterie s'en trouvera également affecté »

La Commission de Gestion pense que le Conseil Communal avait refusé ce préavis non pas par rapport à un manque de besoins, mais par rapport au choix de la machine sélectionnée. Dans ces conditions, la Municipalité se doit de venir avec des alternatives plutôt que de rejeter la faute sur le Conseil Communal.

Mis à part ces points, la Commission de Gestion remercie la Municipalité pour son travail, la qualité de son rapport et les réponses apportées aux questions posées.

Enfin, la Commission de Gestion souhaite proposer au Conseil Communal d'étudier la possibilité d'établir une Commission des Eaux pour faire face enjeux que notre Commune va connaître.

Conclusions :

La Municipalité a géré l'année 2021 dans le cadre fixé par le conseil communal. Cette gestion a été faite au mieux des intérêts généraux de la commune.

Sur la base

- de la documentation mise à disposition de la Commission de Gestion.
- des commentaires et des réponses apportées aux questions de la Commission de Gestion.

La Commission de Gestion recommande aux membres du conseil communal d'accepter le rapport de la municipalité sur la gestion 2021

Pour la Commission de Gestion ;

Philippe Esseiva, Président

Natacha Ruffet

Olivier Badan

Bernard Nicolet

Nicolas Vout



Handwritten signatures in blue ink over dotted lines, corresponding to the names listed on the left. The signatures are: Philippe Esseiva, Natacha Ruffet, Olivier Badan, Bernard Nicolet, and Nicolas Vout.